



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

planning familial

Question écrite n° 130331

Texte de la question

M. Manuel Aeschlimann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes exprimées par les associations locales d'éducation à la sexualité et de prévention des comportements à risques en direction des jeunes, au sujet de la poursuite des actions prévues dans le « protocole Hortefeux » signé entre l'État et le Planning familial le 11 mars 2009, pour une durée de 3 ans, dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention. En effet, le Gouvernement a renouvelé sa volonté de poursuivre son action pour la prévention et l'éducation, à travers le projet annuel de performance annexé au projet de loi de finances pour 2012. Cet engagement devait se traduire par un financement de 2,1 millions d'euros sur le programme 106 et de 0,5 million d'euros sur le programme 147 via l'Agence de la cohésion sociale et pour l'égalité (ACSE). Or il semblerait que ce dernier volet du financement soit supprimé, en l'absence de toute évaluation sur cette action. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce sujet et le cas échéant les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour poursuivre les actions de prévention en direction de la jeunesse sur les questions de sexualité.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Aeschlimann](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130331

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2225

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)